

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS



PROCES-VERBAL **Conseil communautaire** Vendredi 10 juillet 2009 9Heures Ste LUCE

PRESENTS : MM ROBERT Agnès, ROUX Daniel, SERRE Emmanuel, CHARLES Jean, RICHIERO Jean-Louis, CASSAGNE Georges, COURTEAU Jean-Claude, SEGURA Claude, BALME Eric, TROSSERO Jean-François, DUBOIS Arsène, CHARLES Christian, PELLISSIER Pierre, MARTIN Maryline, LAURENT Francis, LAURENT Monique, MOSTACCHI Elisabeth, FELIX Marc, BALME Roland, ABERT Jean-Claude, FROMENT Jean-Louis,

Absents et excusés : MM., ROUSSET Bernard, BONTHOUX Christian GAUTHIER Maurice, Mme FRANCOU-CARRON Magali, GUILLET Arnaud, REYNIER Luc

POLE D'EXCELLENCE RURALE

1 - Un dossier du projet « Pôle d'Excellence Rurale » prévoit la signalétique routière des sites, le panneau à l'intérieur de la Maison du Patrimoine et de la Vitrine des savoir faire, afin d'assurer la promotion touristique d'un site à l'autre.

Le montant du projet s'élève à 21 552 €HT avec une subvention de l'Etat (dans le cadre du P.E.R.), à hauteur de 22 %

2 – Diverses opérations sur les sentiers thématiques sont inscrites dans le P.E.R. Un nouveau dossier est déposé pour un montant de 37 146,12 €HT comprenant l'étude et la création de sentiers patrimoniaux sur les secteurs de La Salle, Les Côtes de Corps (sentier de La Sézia, sentier géologique de l'éboulement de La Salle en Beaumont) ainsi que l'étude pour la valorisation touristique du canal du Beaumont. Une subvention à hauteur de 50 % est sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre du P.E.R.

Un muséographe est mandaté pour créer les panneaux du sentier du canal du Beaumont.

TRAVAUX SUR LES RIVES DU LAC

La Présidente fait le point sur les travaux effectués pour cette saison :

- terrasse base nautique pour aménager un espace supplémentaire nécessaire surtout quand la côte du lac est haute.

- cheminement entre la base et le camping pour sécuriser la circulation piétonne. Des poteaux et barrières seront placés le long du cheminement pour la saison prochaine.

- aménagement du « Belvédère du sautet ». Un point d'accueil est installé dans la maison mise à disposition par EDF à la Communauté de communes. Cet équipement permet d'orienter les personnes de passage sur les différents équipements du territoire, de louer le matériel de via ferrata, d'animer et sécuriser les vias ferratas d'initiation et la tyrolienne (mises en place par EDF en 2008). La vitrine des savoir faire y est installée permettant aux producteurs et artisans locaux de faire découvrir leurs produits. Une buvette restreinte a été installée pour désaltérer les personnes pratiquant les activités.

Grand'rue 38970 CORPS

Tél : 04 76 30 05 71 – Fax : 04.76.30.06.78 – email : comcom.corps@wanadoo.fr

Sites : www.comcom-paysdecorps.com

www.lacdusautet.com

Les travaux ont été réalisés en un temps record avec la participation des producteurs et de certains élus communautaires (pour la peinture),

Deux personnes sont embauchées par la communauté de communes sur les deux mois permettant une ouverture de 10 à 19 heures tous les jours. Les producteurs, à tour de rôle assurent une permanence, en particulier les jours d'animation :

- Les mardis matin (9 h -12h) initiation à la pratique de la via ferrata avec un guide
- jeudi matin (9h -12h) et samedi après-midi (16h – 19 h) ouverture de la tyrolienne

Les deux personnes embauchées sont chargées également de la distribution des documents et de présenter les différentes activités dans les pots d'accueil des structures environnantes. Elles participent également à l'accueil de la Maison du Patrimoine.

Le conseil communautaire a décidé de créer une régie de recettes directe pour encaisser, les participations aux différentes activités et les produits de la buvette et une régie pour compte de tiers pour encaisser le produit des ventes des différents producteurs locaux regroupés dans une sous section de l'Association des Acteurs Economiques du Canton de Corps.

SOCIAL

- La Présidente rappelle au Conseil communautaire qu'à sa demande, lors d'une réunion avec la Caisse d'Allocations Familiales, les représentants de la CAF avaient accepté, sous réserve, de céder le bébé bus à la communauté de communes. L'accord de cette cession étant officialisé, un essai sera effectué durant l'année scolaire 2009/2010. Deux points d'accueil sont envisagés pour accueillir les nourrissons : un à Corps et un dans le Beaumont. Les communes doivent proposer des salles aménagées devant lesquelles le bébé bus peut se garer. Un agrément par le service de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) est obligatoire.

Pour faire fonctionner ce service avec un maximum de 12 enfants il y a lieu d'embaucher :

- deux puéricultrices ou deux éducatrices (eurs) de jeunes enfants ou deux infirmières (iers) ayant une expérience de 5 ans avec de jeunes enfants)
- deux titulaires du CAP Petite enfance.

Une demande de subvention de fonctionnement est demandée à la CAF, à hauteur de 80 %.

- Une enquête est en cours sur les besoins en hébergement temporaire des personnes âgées. M. Richiero informe l'assemblée que la capacité d'accueil des Maison pour personnes âgées est considérée sur notre secteur (grande Matheysine) comme suffisante, il n'y aura pas d'ouverture supplémentaire. C'est pourquoi une étude est faite au niveau de l'hébergement temporaire (hébergement hivernal) qui pourrait être fait dans d'autres équipements d'ordre marchands (par exemple hôtels, gîtes...)

- La mission locale connaît des difficultés :

- Des dossiers de plus en plus nombreux induisant des problèmes de financements
- Hébergement par la commune de Vizille, jusqu'à présent gratuit qui demande une participation pour le chauffage.

La cotisation de 1,50 € par habitant passe à 1,75 € à partir de 2010

- Cessation de la Régie de Recettes créée pour encaisser la recette des garderies. Une régie doit être créée au sein du Centre Intercommunal d'Actions Sociales.

INDEMNITE DE CONSEIL

Le conseil communautaire accepte de verser comme aux receveurs précédents l'indemnité de conseil à M. ROUSSEL.

REMBOURSEMENT FRAIS DE MISSION

M. ANDRIEUX Marc, Maire de La Salette a été mandaté par le conseil communautaire pour participer à l'assemblée générale de l'association des villes sanctuaires, à Paris le 28 mai.
Le montant de ses frais (204,30 €) sont donc remboursés par la Communauté de communes

COMMISSION TOURISME DES 3 COMMUNAUTES DE COMMUNES

La communauté de communes a été désignée par les 3 communautés de communes (Corps, Valbonnais, La Matheysine) pour porter cette commission de réflexion.
Un appel d'offres est lancé pour faire une étude sur l'organisation adéquate à mettre en œuvre pour développer le tourisme des 3 cantons.
Un encart sur le tourisme de ce territoire est publié dans le journal SPOT
Un problème de clé de répartition est à régler entre la communauté de communes de la Matheysine et les communes non regroupées.

FONDS EUROPEENS

Le SIGREDA est chargé du diagnostic et de l'étude des projets à présenter pour percevoir les fonds européens.

PRET DE MATERIELS

Afin de palier à certains dégâts occasionnés par un mauvais fonctionnement ou entretien du matériel prêté, il est décidé :

Pour les « bardums » :

Une caution de 300 € et une location de 30 € pour une manifestation.

Pour le vidéo projecteurs :

Une caution de 200 € et une location de 20 € par manifestation.

Il est rappelé que le matériel est loué seulement aux communes et aux associations dont le siège est sur le territoire de la communauté de communes

TRANSPORTS SCEV

Le transport des enfants dans les activités de la SCEV est pris en compte par le SIVU du Valmontheys relayé par la communauté de communes en cas de dépassement de crédits.

SENTIERS PDIPR

Chaque délégué par commune est chargé de vérifier l'entretien des sentiers de randonnées.

PISCINE DE LA MURE

Pour l'avenir, dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine, le syndicat envisage de demander l'adhésion des communautés de communes.

INSTALLATION DE CONTAINERS INTERRES

L'achat de ces containers sera pris en charge 1/3 par le SICTDM, le reste par la communauté de communes, l'installation restant à la charge des communes.

RESERVE D'INCENDIE

La communauté de communes possède la compétence d'étude d'implantations des réserves d'incendie. Elle demande l'intervention du SIGREDA pour un diagnostic du territoire

ETUDE RESSOURCES EN BOIS dans le SUD ISERE

Un rendu d'étude a été présenté à Pierre Chatel. Suite à cette réunion, les communautés de communes de Valbonnais, Corps et La Lure proposent d'engager une réflexion visant à la mise en place d'une « charte de territoire ». Une communauté de communes devra être désignée pour porter cette charte.

ECHO'BIOU

Le prochain Echo'biou, en cours d'élaboration portera sur le social et le prochain sur l'environnement

LE CHAPITEAU DE L'ISERE

Le chapiteau est basé sur la commune de La Salle en Beaumont du 29 juillet au 2 août. La commune de La Salle achète une trentaine de places pour les distribuer à des personnalités
La communauté achètera des places pour en faire bénéficier les conseillers communautaires et personnes officielles.

D.D.E

M. TOSCAN Michel conducteur de travaux à la D.D.E, avec qui les communes ont élaboré leurs travaux de voirie depuis de nombreuses années est venu présenter, avant son départ en retraite, l'organisation de la DDE et l'équipe de Vizille.

Les missions de la DDE sont dorénavant :

Le développement durable

Le logement

La voirie sans la maîtrise d'œuvre. Sa mission s'arrête au conseil et à la programmation.

Le conseil est clos autour d'un apéritif offert par la commune de Ste Luce.